

Communiqué de presse
Strasbourg, le 12 mai 2022

Pôle emploi et Prism'emploi Grand Est renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi Grand Est et Pôle emploi Grand Est ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 12 mai 2022.

Cet accord est une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et des entreprises de travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres.
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi.
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

La signature de la convention intervient dans le cadre du salon Intérim Job Days organisé par Prism'emploi qui se tient à Strasbourg le 12 mai. Cette quatrième édition des IJD est réalisée en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi de la

Région Grand Est, Pôle emploi, Cap Emploi, Missions Locales, l'APEC, l'Agefiph, la Maison de l'emploi de Strasbourg, et avec le soutien du Conseil régional Grand Est.

PÔLE EMPLOI GRAND EST

- Près de 4500 collaborateurs au sein des 75 agences locales
- Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE DANS LE GRAND EST

- 54 093 emplois intérimaires en équivalent temps plein en mars 2022
- 887 agences d'emploi sur le territoire
- Représente 9,2% de l'emploi intérimaire en France en mars 2022
- +9,9 % des effectifs intérimaires en région Grand Est en mars 2022 par rapport à mars 2021

« Tous les jours, nous mesurons l'importance des partenariats mis en place entre le service public et nos agences d'emploi sur les territoires pour accompagner les demandeurs d'emploi vers « l'emploi durable », grâce à notre expertise de la ressource humaine. Cette collaboration va nous permettre de démultiplier l'impact de notre action sur le terrain », déclare Estelle MEYER, Présidente de Prism'emploi Grand Est.



Estelle Meyer, Présidente de Prism'emploi Grand Est et Philippe Siebert, Directeur régional de Pôle Emploi Grand Est



Contacts presse

Ema Hazan

06.64.56.11.74

Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

Juliette.prost@plead.fr

Lionel Hannewald

06.13.72.84.47

lionel.hannewald@pole-emploi.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Grand Est, Pôle emploi s'appuie sur 75 agences locales. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.